



2009 /

Collège Vers-chez-les-Blanc



L a u s a n n e

direction des travaux
service d'architecture
rue du Port-Franc 18
c.p. 5354, 1002 Lausanne
tél. 021 315 56 22
fax 021 315 50 05



Concept paysager

Le parc public au sud-est est englobé dans le concept général et représente le «quatrième» préau. Les espaces sont ouverts mais délimités spatialement par de spacieux gradins ou des escaliers, qui relient les différents préaux entre eux. Des îlots verts, plantés d'un arbre et entourés partiellement par un banc arqué ponctuant les préaux, favorisent l'unité des espaces extérieurs.

Les sols des préaux, situés à des niveaux différents, sont unitaires et exécutés avec le même matériau (asphalte). La haie de charmille, présente dans le parc public, est reprise pour faire l'enceinte du centre scolaire.

Développement durable

L'impact des constructions est réduit au minimum et circonscrit dans une zone précise. L'intervention dans son ensemble cherche également à requalifier ce lieu avec un minimum d'intrusion et d'éléments bâtis, à redonner un sens à l'espace extérieur des préaux. Le parc public au sud est maintenu et restauré.

Le nouveau bâtiment et la rénovation de l'APEMS correspondent aux standards Minergie au niveau du confort thermique, sans pour autant utiliser de renouvellement d'air mécanique.

Le projet, dans ses choix fondamentaux, s'inscrit dans la tradition du lieu et du paysage alentour.



Quelques chiffres:

Mandat d'études parallèles:		2003
Projet:		2005-2006
Réalisation:		2006-2008
Lieu:		Vers-chez-les-Blanc
Surface du terrain:		8'550 m ²
Surface bâtie:	Ecole:	490 m ²
	APEMS:	130 m ²
Surface brute:	Ecole:	1'302 m ²
	APEMS:	430 m ²
Surface utile:	Ecole:	1'100 m ²
	APEMS:	285 m ²
Coût total (CFC 1-9):		CHF 6'950'000.-
Coûts bâtiments (CFC 2):	Ecole:	CHF 3'287'000.-
	APEMS:	CHF 1'220'000.-
Cube SIA:	Ecole:	5'623 m ³
	APEMS:	1'425 m ³
Prix au m ³ (CFC 2):	Ecole:	CHF 584.-/m ³
	APEMS:	CHF 856.-/m ³

Le programme:

Nouveau bâtiment:

- 6 salles de classe
- 1 salle polyvalente
- 1 salle informatique
- 1 salle des maîtres des locaux de service

APEMS:

- accueil pour enfants en milieu scolaire pour 36 enfants (réfectoire, cuisine, salle de jeux, salle de repos)
- 1 bureau de logo-psycho
- 1 bureau pour la doyenne
- 1 salle de rencontres

Les acteurs du projet:

Maître de l'ouvrage
 Ville de Lausanne, service des écoles primaires et secondaires (SEPS), représenté par le service d'architecture (ARCH)

Architectes
 A. Esposito, A.C. Javet

Collaborateurs
 O. Trinca, C. Chabloz

Ingénieur civil
 Alberti Ingénieurs SA

Ingénieur CVS
 A.Z. Ingénieurs SA

Ingénieur E
 Scherter ingénieurs conseils SA

Impressum

Conception graphique
www.antidote-design.ch

Photographies
 Thomas Jantscher
 Colombier

Impression
 Bureau des imprimés et du matériel
 Ville de Lausanne



Procédure

Le projet est issu du lauréat d'un concours sous forme de mandat d'études parallèles avec préqualification selon SIA 142, organisé par la Ville de Lausanne en 2003. Sur les 22 participants, 12 ont rendu un projet.

Le programme du concours comprenait une école primaire de 6 salles de classes (avec la possibilité de réaliser une extension à moyen terme de 2 salles supplémentaires), 1 salle ACT, 1 salle de dégagement, 1 salle des maîtres, 1 salle de sports avec ses vestiaires, 1 APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) de 24 places et des bureaux parascolaires (logo, psycho, infirmerie).

Le PPA a été élaboré en 2003 pour être adopté au printemps 2004.

Le projet a commencé au printemps 2004 et le chantier s'est ouvert en juillet 2006. L'école a été mise en service à la rentrée d'août 2007 et les travaux du bâtiment de l'APEMS ont débuté dès le moment où les salles de classes ont pu être transférées dans le nouveau bâtiment, soit en septembre 2007. L'APEMS a été ouvert à la rentrée d'août 2008.

Implantation: un nouvel ensemble

A Vers-chez-les-Blanc, un village aux constructions dispersées, caractérisé par l'absence d'espace public de référence, l'agrandissement du centre scolaire existant devient le prétexte à la création d'un lieu de convergence pour les habitants du lieu.

En s'implantant en quinconce par rapport aux deux bâtiments scolaires existants, la nouvelle école crée un ensemble qui délimite une succession de préaux s'étagant dans la pente. Chaque bâtiment fait partie d'un tout, en préservant son autonomie par l'orientation des entrées et des toitures.

Le bâtiment abritant les nouvelles salles de classe est relié à chacun des préaux à travers ses distributions et ses orientations diverses.

Le nouvel édifice est compact, malgré un programme beaucoup plus conséquent que les volumes existants, et ne dépasse pas le niveau des corniches des anciens bâtiments, afin de les mettre en valeur et de respecter l'échelle des constructions du village.

L'ordre non contigu rend possible le rapport entre architecture traditionnelle et moderne et permet d'éviter toute tentation de mimétisme. Les volumes créent un ensemble même si les langages architecturaux sont autonomes et différents.



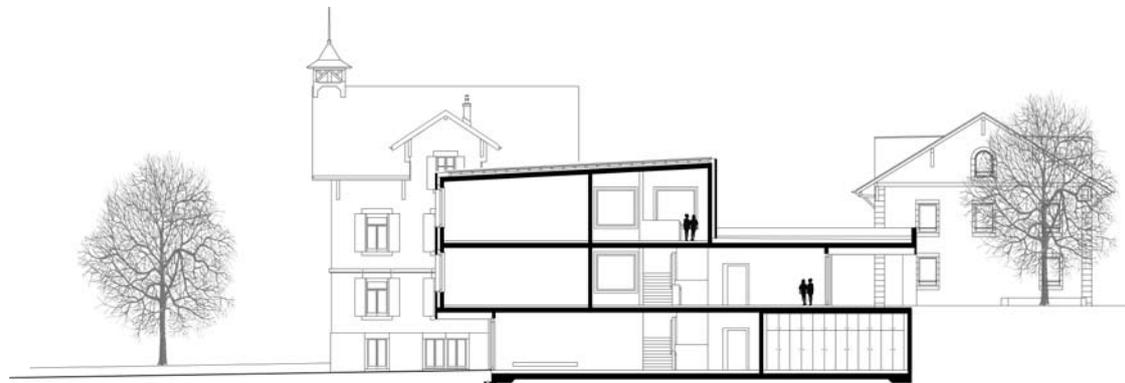
Le nouveau bâtiment scolaire

Ce bâtiment est organisé en hélice autour d'un escalier qui relie les divers niveaux des préaux extérieurs. Il contient 6 salles de classes, 1 salle ACT, 1 salle informatique, 1 salle des maîtres, 1 infirmerie et divers locaux de service. Les salles de classes disposées autour des espaces de circulation, ainsi que les dégagements, s'orientent sur les paysages alentour, au sud, à l'est et au nord, offrant chaque fois une vision différente.

Matérialisation

Le nouveau bâtiment comporte une structure porteuse en béton armé, doublée d'un revêtement en panneaux de béton préfabriqué de couleur sable s'apparentant aux bâtiments existants. Si elle marque une rupture au niveau des formes existantes, cette matérialisation reste en harmonie avec les teintes et l'aspect minéral des anciens bâtiments. Le revêtement extérieur en panneaux de béton préfabriqué a été choisi pour répondre au vœu de la Ville de pouvoir agrandir le bâtiment de deux classes supplémentaires à moyen terme. Les différents joints des panneaux préfabriqués rendent possible l'augmentation du volume bâti en évitant de mettre en évidence le raccord des divers éléments.

A l'intérieur, les dégagements sont entièrement minéraux: parois et plafonds en béton apparent et sol en terrazzo, en référence au climat extérieur rude. Le mobilier fixe et les portes sont en chêne naturel, créant une annonce chaleureuse des salles de classes qui sont traitées comme des «chambres», avec des parois revêtues de plâtre, des sols et des fenêtres en chêne naturel.



Le bâtiment existant transformé en APEMS

Le bâtiment historique, premier collège de Vers-chez-les-Blanc, date de 1841 et constituait, avec les collèges de Monblesson et du Chalet-à-Gobet, puis avec le petit collège construit à proximité immédiate en 1903, l'infrastructure scolaire des hameaux des Râpes. Suite à une baisse démographique, ce collège a accueilli dès les années 1930, avec la création d'une annexe ajoutée au bâtiment en 1931, des classes dites de plein-air, devenues classes vertes, groupant des élèves en difficultés en provenance de la ville. En raison de l'augmentation de la population des Râpes et afin de regrouper tous les élèves des trois hameaux sur le même site, il est redevenu, en 1996, suite au déplacement des classes vertes à la rue du Signal, une école de village, dans l'attente d'une nouvelle construction. C'est la dimension insuffisante de ses locaux qui a conduit le maître de l'ouvrage à consacrer ce collège à l'accueil de jour des enfants.

Le projet a consisté à enlever les adjonctions parasites, ajoutées au fil du temps, pour mettre en valeur l'essence de la construction. Côté route du Jorat, une zone de service et de circulation sert les espaces majeurs orientés vers les préaux. Au rez-de-chaussée se trouve l'espace du réfectoire et la cuisine de régénération. À l'étage, un grand espace divisible par le mobilier et des portes coulissantes accueille le lieu de jeux et l'aire de repos. Dans les combles, sont regroupés les bureaux parascolaires et une salle de réunion pour le quartier. Le bâtiment a été entièrement rénové, à l'exception de la toiture, qui n'a pas été transformée mais améliorée thermiquement. Une attention particulière a été portée au perfectionnement de la qualité énergétique par la pose d'un crépi extérieur minéral isolant et d'un doublage intérieur thermique.